

## FICHE D'INSCRIPTION CULTURE

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_  
Classe fréquentée 2023/2024 : \_\_\_\_\_

*la Courée* L'école du spectacle de la Courée vous propose:

### THÉÂTRE\*

Réinscription	Demande d'inscription	
Atelier 6 <sup>e</sup>	jeudi	18h - 19h
Atelier 5 <sup>e</sup>	lundi	18h - 19h
Atelier 4 <sup>e</sup> /3 <sup>e</sup>	jeudi	19h - 20h
Atelier Lycée	lundi	19h - 20h30

### DANSE\*

Réinscription	Demande d'inscription	
Atelier 5 <sup>e</sup> / 4 <sup>e</sup> / 3 <sup>e</sup>	mardi	18h - 19h30
Atelier Lycée	mardi	19h30 - 21h
Atelier 6 <sup>e</sup>	vendredi	16h45 - 18h
Atelier création	mercredi	16h30 - 18h

*Réservé aux élèves déjà inscrit.e.s à l'atelier en 2022/2023. Dirigé comme une mini compagnie de danse, cet atelier propose la création d'un spectacle qui sera présenté au public sur la scène de la Courée dans le cadre de « La Fabrique de Spectacles ». Pour toute nouvelle inscription, contacter préalablement la professeure Bénédicte Lobato à la Courée au 01 60 35 90 81*

### COMÉDIE MUSICALE\*

Chant - Danse - Comédie / Cet atelier s'adresse aux jeunes à partir de la 6<sup>e</sup>.

“Sensibiliser à la culture de la comédie musicale, développer l'art d'interpréter des personnages en jouant, en chantant et en dansant. Travailler sur la présence scénique, l'occupation de l'espace, le rythme et la coordination danse-chant, sur la justesse et la maîtrise de la voix.”

Atelier 11/18 ans      mercredi      18h - 19h30

**Merci de fournir une attestation sur l'honneur justifiant que votre enfant ne rencontre aucune contre-indication à toutes pratiques sportives**

à Collégien, le :

**Signature du représentant légal :**

Pour signer « numériquement », nous vous demandons d'écrire en toutes lettres dans l'encadré ci-contre, la formule : « **J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations transmises dans ce dossier** » suivi du nom et prénom en toutes lettres.

*\* Jours et horaires sous réserve de modifications*

**NB : Pensez à renseigner votre adresse mail sur la « Fiche sanitaire et autorisations » pour être informé, au plus tôt, des possibles modifications de cours et/ou d'absences de professeurs.**